

Lutte contre le harcèlement,

Une « équipe Bien-être » au collège Max Jacob



Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, le collège Max Jacob a mis en place une équipe « bien être au collège ». Les membres de l'équipe ont suivi une formation spécifique et accueillent les élèves selon la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Chaque membre peut, à la demande des élèves ou de leur parent, recevoir en entretien individuel les élèves cibles de harcèlement.

Comment cela se déroule-t-il ?

- 1) l'élève cible de harcèlement est reçu en entretien par un membre de « l'équipe Bien-Etre » au collège
- 2) des élèves témoins sont également reçus par l'équipe
- 3) l'élève est reçu par son interlocuteur « bien être » dès qu'il en ressent le besoin
- 4) les parents de l'élève cible d'intimidations sont informés

Ce protocole se déroule sur une durée moyenne de 15 jours. L'objectif est de faire cesser toute situation de harcèlement.

La méthode de la préoccupation partagée a été créée dans les années 1970 en Suède par le psychologue suédois Anatol Pikas. Elle a été adaptée au contexte français par Jean-Pierre Bellon, Bertrand Gardette et Marie Quartier.

Elle est développée depuis plusieurs années dans un grand nombre d'établissements français.

<https://www.preoccupationpartagee.org/>

A qui s'adresser en cas de besoin ?

Mme Christien, infirmière,
Mme Tschöcke, professeure de SVT
Mme Le Coz, assistante sociale
Mme Bricquir, professeure de maths
Mme Signor, professeure d'anglais
M. Bonnetterre, professeur d'arts plastiques
Mme Traullé, Assistante Prévention Sécurité
Mme Cariou, professeur d'anglais
Mme Khun, AESH

Développée depuis de nombreuses années, cette méthode de la préoccupation partagée a fait ses preuves.

Nous souhaitons qu'elle participe au maintien d'un climat scolaire serein au sein de notre établissement.

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NON AU HARCÈLEMENT

Victime ou témoin
de harcèlement ?

Appelez le **3020** Numéro gratuit face au harcèlement

Appelez le **3018** Numéro gratuit face au cyberharcèlement